



Changement de médecin traitant en cours d'accident du travail

Par **Christel**, le **26/03/2008** à **19:09**

Lorsqu'on est en arrêt de travail pour accident du travail, les prolongations à cet arrêt peuvent-elles être faites par un autre médecin que celui qui est à l'origine de l'arrêt ? Le médecin à l'origine du dossier est le médecin traitant déclaré de la personne concernée. rnmerci d'avance pour votre réponse.

Par **citoyenalpha**, le **27/03/2008** à **05:24**

Bonjourrrnoui un arrêt de travail peut être reconduit par un autre médecin que celui qui l'a prescrit initialement.rrnRestant à votre disposition